

Revue de presse des Organisations de la Société Civile malienne

Spécial 1^{er} mai : Retour sur la célébration de la Fête du travail avec les syndicats

Pour cette neuvième édition :

Focus sur la journée internationale du travail

Lutte des organisations syndicales au Mali

Les deux organisations syndicales au Mali : l'**Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM)** et la **Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM)** ont célébré la fête du travail par une série d'activités dont des conférences débats, points de presse et défilés ainsi que des manifestations récréatives (finale de la coupe corpo, enregistrement de l'émission musicale «Top étoiles », etc).

L'UNTM préoccupée par l'insécurité routière et la vie chère

En prélude aux festivités du 1^{er} mai, l'UNTM a organisée à la Bourse du travail, le 29 mars 2009, une conférence débat sur la problématique de l'insécurité routière au tour du thème « les syndicats et la sécurité routière ». Tour à tour, le secrétaire général (S.G.) de l'UNTM et les spécialistes en la matière, en l'occurrence des cadres du ministère de l'Équipement et des transports ont fait valoir que de nombreux efforts ont été consentis par le gouvernement.

Pourtant, soulignent les médias, des statistiques avancées sur l'insécurité routière au Mali sont préoccupantes. A titre d'exemple, au premier trimestre 2009, environ 1 374 véhicules accidentés soit 32 cas d'accidents par jour ont été enregistrés. En 2008, les statistiques indiquent 254 morts sur les routes inter urbaines du Mali.

Devant ce tableau sombre, les médias sont revenus sur les propositions émises par le S.G. de la centrale syndicale. Ces propositions s'articulent autour de deux points majeurs :

- L'information des travailleurs sur les risques liés à l'insécurité routière
- L'élaboration de propositions concrètes sur le sujet à l'intention des décideurs.

Par ailleurs, le représentant du ministre de l'Équipement a indiqué que son département est disposé à former les travailleurs sur la prévention. Tout au long des débats, il a été établi que l'ignorance du code de la route, la non-application des textes réglementaires, l'incivisme des usagers...constituent des facteurs de risque.

La fête du 1^{er} mai 2009, dont l'un des moments forts a été le grand défilé, a été l'occasion pour l'UNTM de faire :

- Le point des tournées que le bureau exécutif a réalisées auprès des entreprises dans les capitales régionales
- Le bilan de l'exécution du protocole d'accord du 18 juillet.

Ainsi, la tournée dans les grandes entreprises a permis à la centrale syndicale de constater que celles-ci sont confrontées à des difficultés incommensurables telles la concurrence déloyale et la contrefaçon. Les médias sont revenus sur les propos du S.G. de l'UNTM suite à cette tournée en ces termes : «*Il est impérieux qu'ensemble le gouvernement et le patronat acceptent de donner une suite diligente à ces préoccupations*». En outre, elle a permis à la centrale syndicale d'enregistrer certaines souffrances des travailleurs dont : les pensions des femmes veuves décédées, la décentralisation des concours professionnels, etc.

Concernant les exonérations sur l'importation du riz et des produits de première nécessité, un cahier des charges a été ouvert avec des conditionnalités, grâce à l'UNTM.

En outre, elle a permis à la centrale syndicale d'enregistrer certaines souffrances des travailleurs dont : les pensions des femmes veuves décédées, la décentralisation des concours professionnels, etc.

Concernant les exonérations sur l'importation du riz et des produits de première nécessité, un cahier des charges a été ouvert avec des conditionnalités, grâce à l'UNTM. Les médias ont également précisé que l'UNTM ne se déclare pas en désaccord avec l'Initiative Riz, mais constate plutôt son échec. Par ailleurs, le S.G de l'UNTM a salué les positions du gouvernement à ne pas précipiter la signature des Accords de Partenariat Economiques (APE) ainsi que son refus de l'immigration choisie.

A l'occasion de cette journée, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique a affirmé que « *le gouvernement est entièrement disposé à examiner les doléances qui sont toutes légitimes et constituent ses priorités à savoir : l'éducation, la sécurité de l'emploi, la gestion des ressources humaines, le régime des retraites.... Ces sujets seront examinés et discutés dans le cadre d'un dialogue social direct et franc.* ».

Quelques revendications qui ont abouti

Aujourd'hui, les travailleurs peuvent se réjouir de l'engagement du gouvernement en faveur de l'augmentation des salaires. En outre, le gouvernement a souscrit à la demande et octroi une indemnité de départ à la retraite à tous les travailleurs partants. Sur les trois mois de salaire demandés par l'UNTM, un mois a été accepté. Selon le S.G. de l'UNTM cet accord du gouvernement est un gage de sa disponibilité au dialogue ; une première du genre à mettre au compte des actions de l'UNTM.

Quant aux nouvelles revendications de la centrale syndicale, elles sont déjà portées à la connaissance du gouvernement, dans le discours-bilan du S.G. de l'UNTM, lors des festivités commémoratives du 1er Mai 2009.

Les 14 revendications non satisfaites de l'UNTM

- L'avancement des fonctionnaires qui, à la veille de leur départ à la retraite, ont bénéficié au moins de la notation «bon»
- L'amendement les prix des produits de première nécessité à un seuil compatible avec les revenus des consommateurs
- La relecture des conventions collectives
- Publication du bilan des privatisations
- Révision des conditions de la privatisation de la CMDT
- Equilibré des grilles dans la fonction publique
- L'indemnité de départ à la retraite pour les fonctionnaires
- L'agenda du travail décent
- Le fonds minier
- La relecture des textes instituant les primes et indemnités et leur adaptation au contexte actuel
- L'élargissement de la prime de zone aux autres secteurs
- L'octroi d'avantages fiscaux aux entreprises nationales pour assurer leur décollage économique
- La réorganisation des unités de l'économie informelle et le prélèvement des cotisations syndicales à la source
- Le versement des indemnités de licenciement à certains travailleurs comme ceux de l'ITEMA, la non adoption du plan social de Huicoma.

Réjouissances, discours et appels de la CSTM

Du côté de l'autre regroupement syndical, la CSTM, la fête du 1^{er} mai a été l'occasion de cérémonies et de discours. Elle a également permis au S.G. du CSTM, M. Hamadoun A. Guindo, de s'exprimer entre autres sur des points relatifs au préavis de grève du 5 mai 2009 ainsi qu'à l'appel à l'alliance des deux centrales syndicales.

Tout comme à l'UNTM, les membres du regroupement ont défilé, unis dans un contexte de crise économique mondiale et de situation sociale instable.

Les médias sont revenus sur l'appel du S.G. du CSTM à l'issue du défilé. Ainsi M. Hamadoun A. Guindo a attiré l'attention des représentants du gouvernement présents sur la nécessaire évaluation économique, financière et sociale du pays. Selon M. Guindo, de nombreuses entreprises d'Etat ont été privatisées ou liquidées. Toutefois aucune identification et évaluation des gains et leurs pertes n'ont été réalisées. Il a ensuite relevé plusieurs points de la politique sociale du gouvernement qui méritent d'être revus. Il s'agit de:

- un déficit de dialogue social mené à des actions d'exonération de la part du gouvernement et qui n'a eu aucun impact sur le niveau de vie des populations
- un arrêt total, initié par le gouvernement, des concertations CSTM/Patronat/Gouvernement pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs
- un échec de « l'Initiative riz »...

Des revendications que le gouvernement tente de satisfaire dans la limite de ses possibilités, ont souligné les médias.

En prélude à cette manifestation, le S.G. de la CSTM a, lors d'une conférence de presse, fait part d'un préavis de grève déposé par le SNESUP, la COSES, la FEN, la FENAREC, et le SNEP.

Un préavis qui fait suite aux décisions du gouvernement d'intégrer séparément les contractuels de l'éducation dans la Fonction Publique de l'Etat d'une part et dans la Fonction Publique des collectivités d'autre part. Le S.G. a toutefois invité les militants à être vigilants sur deux autres points : la responsabilité sociale des entreprises et le concept de travail décent.

Les médias ont rappelé que lors de cette conférence de presse, le S.G. de la CSTM a réitéré son souhait d'organiser une manifestation commune avec l'UNTM. Et de manière plus générale développer des actions unitaires avec cet autre organisme pour le bien des travailleurs maliens.

Il a, par ailleurs, insisté sur le fait que dans bon nombre de pays, les organisations syndicales surmontent leurs divergences de point de vue pour une action encore plus significative. A suivre donc....

SOURCES :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| - L'Indépendant 04.05.09 | - Soir de Bamako 04.05.09 |
| - Nouvel Horizon 04.05.09 | - Les Echos 30.04.09 |
| - Républicain 30.04.09 | - L'Indépendant 30.04.09 |

Le Comité Technique du projet portail internet, base de données et revue de presse des OSC

Contact :

Fédération des Collectifs d'ONG du Mali — FECONG

Tel : 220.94.56

Email: fecongml@yahoo.fr

Site web du Forum des OSC: www.societecivilemali.org